



.....
DIRECTION DE CABINET
.....

AGENCE CENTRAFRICAINE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DE LA FORMATION
ET DU CONSEIL EN ORGANISATIONS

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

N° 1065 /ACFPE/DG/DFCO/SFC

Bangui le,

10/2 SEPT 2024

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE QUARANTE (40) FORMATEURS EN CHANGEMENT DE MENTALITE

1. Objet de l'appel

Dans le cadre du Projet « **Main Tendue du Professeur Faustin Archange TOUADERA** », Président de la République, Chef de l'État, la Direction Générale de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) lance le présent appel à candidature pour le recrutement de quarante (40) formateurs en « **Changement de Mentalité** ».

2. L'objectif du Projet

L'objectif est de former des jeunes Formateurs Experts à l'éducation au changement de mentalité pour qu'ils puissent à leur tour être capables d'enseigner leur pair sur l'ensemble du territoire.

De façon spécifique, il s'agit de:

- inculquer aux Formateurs Experts les valeurs fondamentales du changement de mentalité qui sont: la réflexion profonde, la maîtrise de soi et l'échange;
- réaliser des séances pratiques de changement de mentalité avec eux, afin de rendre opérationnelles les valeurs inculquées.

3. Critères et niveaux d'exigence

- Être titulaire d'une Licence ou d'un Master en sciences sociales, management ou autres diplômes équivalents ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (La connaissance de l'Anglais est un atout) ;
- Savoir manipuler l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Internet...);
- Être disponible durant toute la durée de la formation ;
- Avoir au minimum 22 ans et au maximum 40 ans.

4. Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un formulaire de renseignement (dûment rempli) à retirer au secrétariat de la Direction de la Formation et du Conseil en Organisations ;
- Une Lettre de motivation ;
- Un CV (3 pages maximum) ;
- Copies de diplômes et certificats.

5. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à Madame la Directrice Générale par intérim de l'ACFPE et déposer sous pli fermé, avec la mention « **Formateur en Changement de Mentalité** », au secrétariat de la Direction de la Formation et du Conseil en Organisations au plus tard le vendredi, 13 septembre 2024 à 15 H 00.

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher du Service de la Formation Continue (SFC).



LA DIRECTRICE GENERALE ai

Michèle – Renée BIMBO